

DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	14
- En exercice	14
- présents	11
- votants	14
- absents	3
- exclus	0

Date de convocation :

04 décembre 2024

Date d'affichage :

04 décembre 2024

Date de réunion :

10 décembre 2024

De la commune de Jouy sur Eure

Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 10 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix décembre à 18 heures 30 se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Ludovic ROBERT - Chantal SAGALA.

Absents excusés :

Pierre BAILHACHE
Annie JÉZÉQUEL
Stéphane PÉTROZ

Procurations :

Pierre BAILHACHE à Serge LAMBOY
Annie JÉZÉQUEL à Philippe ALLAIN
Stéphane PÉTROZ à Hélène MOINET

Objet : Renouvellement application « voisin vigilant »

Vu le code général des collectivités territoriales

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET

a été nommée secrétaire de séance,

Vu la délibération 2021/DELCOM017 du 09 avril 2021 du Conseil Municipal acceptant d'adhérer au dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'application « Voisins Vigilants et Solidaires » consiste à sensibiliser les habitants de Jouy-sur-Eure en les associant à la protection de leur propre environnement.

Ce dispositif s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même secteur pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Les personnes se manifestent en cas de faits inhabituels auprès de l'un des référents, et les administrés reçoivent alors une alerte par SMS ou mail. Ce système permet aussi bien de transmettre des alertes sécurité que des alertes météo, circulation, accident... Une interface web est disponible à l'adresse www.voisinsvigilants-connect.org

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 027-212703581-20241210-2024_DELCOM028-DE

Monsieur le Maire précise que le coût annuel de l'abonnement en 2024 pour l'interface « Voisins Vigilants et Solidaires » s'élève à 600,00 € TTC

Après avoir entendu ces explications, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité *(la majorité ou à l'unanimité) :*

Pour : 14 / Contre : _____ / Abstention : _____

~~RENOUVELLE~~ / **RENOUVELLE PAS** l'adhésion au dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires »

DEMANDE la résiliation du contrat à sa plus proche échéance

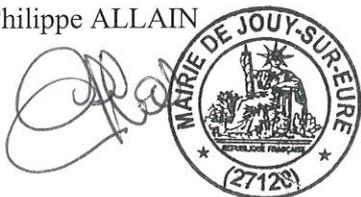
AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN	Pierre BAILHACHE	Pierre BERGER	Joël BUCAILLE	Alexandra DASSAS
Annick DELARUE	Chantal DUCHANGE	Annie JEZEQUEL	Olivier JOLY	Serge LAMBOY
Hélène MOINET	Stéphane PETROZ	Ludovic ROBERT	Chantal SAGALA	Caroline VALLOIS

Maire
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 027-212703581-20241210-2024_DELCOM028-DE